

## DIVISION DES PERSONNELS ATOSS

DIPE/07-380-462 du 12/02/07

### MOUVEMENT NATIONAL DES MEDECINS DE L'EDUCATION NATIONALE RENTREE SCOLAIRE 2007

Destinataires : tous les établissements publics

Affaire suivie par : Mme Sandrine SAUVAGET, Chef de bureau  
Mme Mireille PALOT  
Tel : 04 42 91 72 37  
Fax : 04 42 91 70 06

La circulaire ministérielle relative au mouvement national - année 2007 - des médecins de l'éducation nationale est publiée au bulletin officiel n° 6 du 8 février 2007. Je vous invite à la consulter afin de prendre connaissance des modalités de ce mouvement.

Le site internet : <http://www.education.gouv.fr> (rubrique "concours, emplois et carrière") consacré à la gestion du mouvement national des médecins sera ouvert du **6 mars au 3 avril 2007**.

Cette application permettra aux personnels de :

- connaître le calendrier des opérations
- s'informer des postes vacants
- saisir les vœux
- confirmer ou annuler la demande

#### RAPPELS :

1) les confirmations de mutation doivent obligatoirement être adressées au rectorat - DIPA, pour avis, avant le 13 avril 2007.

2) Dans l'hypothèse où l'agent renonce à sa mutation, l'imprimé de confirmation doit également être retourné par la voie hiérarchique, pour cette même date limite, au bureau ministériel DGRH C2-1, signé et revêtu de la mention « annulation de la demande de mutation ».

#### CALENDRIER :

Ouverture du serveur : 6 mars 2007

Fermeture du serveur : 3 avril 2007

Date limite de retour des confirmations au ministère, par le rectorat : 4 mai 2007

*Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille*